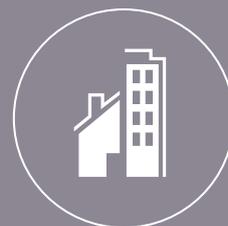


# Responsabilités des constructeurs et assurances obligatoires: le rôle du notaire



Un exposé des notions fondamentales en droit de la responsabilité constructeur et des assurances constructions, adapté à la pratique notariale et articulé autour d'exemples concrets. Une mise à jour de l'évolution de la jurisprudence et de ses pièges pour la responsabilité du notaire rédacteur d'acte.



## OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Appréhender les notions déterminantes des responsabilités constructeurs (notion d'ouvrage, de réception, de dommages)
- Connaître le champ d'application des assurances obligatoires (assurance dommages-ouvrage et assurance responsabilité civile décennale), qui est tenu de s'assurer, quand, pour quels ouvrages ?
- Déterminer les éléments permettant au notaire de s'assurer de la souscription des assurances et de l'efficacité des actes de vente
- Évoquer des solutions pour résoudre les cas complexes (vente de plateaux, rénovation, vente de l'ouvrage affecté de désordres...)



## APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Exposé des fondamentaux en droit de la responsabilité décennale et en droit des assurances constructeur
- Description et analyse des difficultés rencontrées dans les dossiers
- Propos illustrés de jurisprudences récentes
- Série d'exemples concrets
- Support visuel



### FORMATEURS

Claire-Lise COUPINOT  
Juristes consultants et Animateurs de formation  
du CRIDON LYON



### DURÉE

7h

### MODALITÉ D'ÉVALUATION MISE EN ŒUVRE

Évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation sous forme d'auto-évaluation



### PUBLICS

Notaires  
Clercs  
Collaborateurs

### NIVEAU

Débutant  
Initié

### OBJECTIF

●●○○ Améliorer sa  
pratique quotidienne

### PRÉ-REQUIS

Accessible aux  
débutants



### PLUS-VALUE

Formation axée sur  
la pratique notariale  
permettant d'assurer  
la sécurité des VEFA,  
des opérations de  
rénovation, des ventes  
de maisons et de  
prévenir les problèmes  
de responsabilité  
notariale



**CRIDON LYON**

Partenaire expert du notaire

## Plan d'intervention

1

### **LA GARANTIE DÉCENNALE PRINCIPES DE BASE**

2h

- Les critères de la garantie décennale
- Le dommage de nature décennale
- Les causes d'exonération de la garantie décennale
- La réception

2

### **LES ACTEURS ET LEURS OBLIGATIONS D'ASSURANCE**

1h

- Le contrat de louage d'ouvrage
- Le maître d'ouvrage et l'assurance dommages-ouvrage
- Les constructeurs et l'assurance responsabilité civile décennale
- Les ouvrages

3

### **LES CONSÉQUENCES DE L'OBLIGATION D'ASSURANCE**

2h

- La sanction du défaut d'assurance
- Le rôle de contrôle de la souscription par le notaire
- La vente de la construction sans assurance

4

### **CAS PARTICULIERS**

2h

- La vente de la construction inachevée
- L'auto construction et la rénovation
- La vente de la construction affectée de désordres